



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur les projets de règlement numéro 2019-111 et 2019-112

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière que lors d'une séance ordinaire tenue le 12 août 2019, le conseil a adopté les « **Premiers projets de règlement numéros 2019-111** modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 2013-56 afin d'agrandir une aire de conservation au plan des affectations du sol et **2019-112** modifiant le règlement de zonage no. 2013-060 afin d'agrandir la zone CONS-135.

Ces projets de règlement permettront à Conservation Manitou d'acquérir des propriétés afin de les conserver à l'état naturel. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **9 septembre 2019 à 19h15**, à l'hôtel de ville sise au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac (Québec).

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne intéressée peut consulter ces projets de règlement à l'hôtel de ville située à l'adresse précitée, pendant les heures normales d'ouverture.

Donné à Ivry-sur-le-Lac, le 22 août 2019,

Josiane Alarie
Directrice générale et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ

D'IVRY-SUR-LE-LAC

Certificat de publication

Je soussignée Josiane Alarie, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 22 août 2019 l'avis public concernant les « **Premiers projets de règlement numéros 2019-111** modifiant le règlement de plan d'urbanisme no. 2013-56 afin d'agrandir une aire de conservation au plan des affectations du sol et **2019-112** modifiant le règlement de zonage no. 2013-060 afin d'agrandir la zone CONS-135.

En foi de quoi je donne ce présent certificat, ce 22 août 2019.

Josiane Alarie
Directrice générale et secrétaire-trésorière